



ÉDITO DU MAIRE

Chères nieulaises, chers nieulais,
Les élections municipales de 2026 appartiennent désormais au passé. Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement l'ensemble des électeurs qui s'est déplacé aux urnes pour participer à ce moment essentiel de notre vie démocratique.

Je remercie également celles et ceux qui ont accordé leur confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire. Cette confiance nous engage et nous oblige. Je souhaite aussi rassurer tous les habitants de notre commune : au-delà des choix exprimés lors du scrutin, l'équipe municipale est désormais au service de l'ensemble de la population, sans distinction.

Le Conseil municipal est aujourd'hui pleinement installé. Les commissions municipales ont été constituées et les représentants de la commune désignés au sein des différentes instances communautaires et organismes extérieurs. L'ensemble de l'équipe municipale est à présent au travail.

Nous nous attachons dès aujourd'hui à mettre en œuvre le programme qui vous a été présenté durant la campagne et avons déjà engagé des études de projets. Nous le ferons avec sérieux, responsabilité et détermination, mais aussi dans un esprit d'écoute, de dialogue et de construction collective. Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais ils constituent autant d'opportunités pour continuer à faire vivre et progresser notre commune.

Avec l'ensemble des élus, nous souhaitons faire vivre un débat démocratique respectueux et constructif, au service de l'intérêt général.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre confiance et votre engagement citoyen.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro du Nieul Infos.

*Bien fidèlement,
Le Maire*

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



COUMILLEAU Michel
Maire



FERRE Emmanuel
1^{er} adjoint



CHARRIER Nathalie
2^{ème} adjointe



MIGNE Sébastien
3^{ème} adjoint



PRAUD-BRUNETIERE Roseline
4^{ème} adjointe



FRUCHET Didier
5^{ème} adjoint



CHATAIGNER Isabelle



NAULEAU Sylvia



MOLLE Pierre



GUESDON Mathilde



HUBERT Olivier



TESSON Ophélie



GUEDON Jean-Philippe



MORVAN-FORTIER Michèle



QUAIRAULT Yohann



BENAITIER Emilie



PONTOREAU Loïc



DECROIX BAUDOUR Camille



TRICHET Jacky



ROUSSEAU Mehdi



EYRAUD Vanessa



BOMPERIN Romuald



OLIVIER Valérie

MEMBRES COMMISSIONS MUNICIPALES

Désignation	Adjoint référents	Membres
Finances	Emmanuel Ferré	Nathalie Charrier - Sébastien Migné - Roseline Praud-Brunetière - Didier Fruchet - Romuald Bompérin
Milieu Rural	Sébastien Migné	Emmanuel Ferré - Jean-Philippe Guedon - Roseline Praud-Brunetière - Valérie Olivier
Bâtiments	Didier Fruchet	Jacky Trichet - Loïc Pontoreau - Yohann Quairault - Pierre Mollé - Olivier Hubert - Ophélie Tesson - Mehdi Rousseau
Urbanisme	Sébastien Migné	Mathilde Guesdon - Yohann Quairault - Jacky Trichet - Loïc Pontoreau - Olivier Hubert - Jean-Philippe Guedon - Romuald Bompérin
Environnement Cadre de Vie Mobilités	Emmanuel Ferré	Pierre Mollé - Olivier Hubert - Sylvia Nauleau - Valérie Olivier
Évènementiel	Nathalie Charrier Roseline Praud-Brunetière	Sylvia Nauleau - Camille Decroix-Baudour - Didier Fruchet - Emilie Benaitier - Vanessa Eyraud - Michèle Morvan-Fortier
Communication	Nathalie Charrier Emmanuel Ferré	Camille Decroix-Baudour - Michèle Morvan-Fortier - Ophélie Tesson - Jacky Trichet - Vanessa Eyraud
Affaires culturelles	Emmanuel Ferré	Didier Fruchet - Isabelle Chataigner - Sylvia Nauleau - Vanessa Eyraud
Enfance-Jeunesse	Roseline Praud-Brunetière	Isabelle Chataigner - Mathilde Guesdon - Ophélie Tesson
Associations	Nathalie Charrier	Camille Decroix-Baudour - Michèle Morvan-Fortier - Loïc Pontoreau - Emilie Benaitier - Mehdi Rousseau



■ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET EXTENSION DE LA MAIRIE :

Le projet de rénovation de la mairie entre désormais dans sa phase concrète.



Le programme étant définitivement arrêté, le conseil municipal s'apprête à approuver le rapport d'analyse des offres, étape préalable au lancement des travaux. Le chantier devrait débuter dès le mois d'octobre prochain, pour une livraison prévue en avril 2027. Ce projet vise principalement à améliorer la performance énergétique du bâtiment. Ainsi, près de 75 % des travaux concerneront l'enveloppe du bâtiment : isolation thermique par l'extérieur, remplacement des ouvertures, renforcement de l'isolation et mise en place d'un système de chauffage par géothermie. Durant cette période, les services administratifs de la mairie seront transférés dans la petite salle des fêtes. Les associations seront quant à elles accueillies soit dans la grande salle, soit dans les locaux communaux utilisés par la paroisse, situés derrière l'église. La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension face aux désagréments temporaires liés à ces travaux.

■ DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT LES LOTISSEMENTS MUNICIPAUX :

Pôle Lhotellier

Les constructions se poursuivent à un bon rythme sur le lotissement. L'objectif est désormais de finaliser la voirie et l'éclairage public d'ici l'automne afin d'améliorer l'accessibilité du site. À ce jour, seuls 2 lots restent disponibles sur les 32 initialement commercialisés, ce qui témoigne de l'attractivité du projet. Par ailleurs, le conseil municipal a voté trois nouvelles aides, portant à huit le nombre total de primes destinées à accompagner les primo-accédants dans leur projet immobilier. Cette participation représente un soutien de 3 000 € par projet, traduisant l'engagement de la commune en faveur de l'accession à la propriété. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de l'ADILE afin de vérifier leur éligibilité.



La Monerie 3

Les études techniques, environnementales et urbaines relatives à un futur lotissement, composé d'une cinquantaine de parcelles de surfaces comprises entre 300 et 500 m², devraient s'achever avant l'été. Le permis d'aménager sera déposé en parallèle, laissant envisager une commercialisation d'ici la fin de l'année 2026. Pour mener à bien ce projet, la commune s'est entourée d'une ingénierie solide, lui permettant de répondre aux enjeux d'aménagement urbain et paysager, aujourd'hui de plus en plus exigeants.

■ CRÉATION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU COMPLEXE SPORTIF

Le projet d'un terrain synthétique vient d'être adopté en conseil municipal.

Les études du programme seront conduites cette année et concrétisées en 2027. Une commission spéciale sera créée afin de bien considérer tous les enjeux.

Aujourd'hui près de 300 licenciés évoluent sur les terrains et le nombre grandissant d'utilisateurs ne permet plus de recevoir dans de bonnes conditions l'ensemble des entraînements et des compétitions. Cette infrastructure pourra, dans une certaine mesure, bénéficier également à d'autres activités périphériques (services enfance-jeunesse, retraite sportive, autres associations sportives de la commune...).

Place aux JEUNES



■ ACTIONS DU C.M.E. CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Au cours du premier semestre 2026, le CME a poursuivi les actions choisies en début de mandat.

Tout d'abord, la course solidaire initialement prévue en novembre a finalement eu lieu le 8 mars et a remporté un franc succès, comme les années précédentes, avec une bonne participation des jeunes et une bonne récolte de dons pour les Restos du Cœur et le Cœur sur la Patte.

Ensuite, à la demande des jeunes élus, nous avons organisé fin juin une rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD autour de jeux et d'un goûter partagé. Un moment qui a beaucoup plu aux jeunes et aux moins jeunes.

Enfin, une activité construction d'hôtels à insectes est prévue avec La Joie de Vivre en septembre.

A noter dans les agendas des CM1-CM2 :

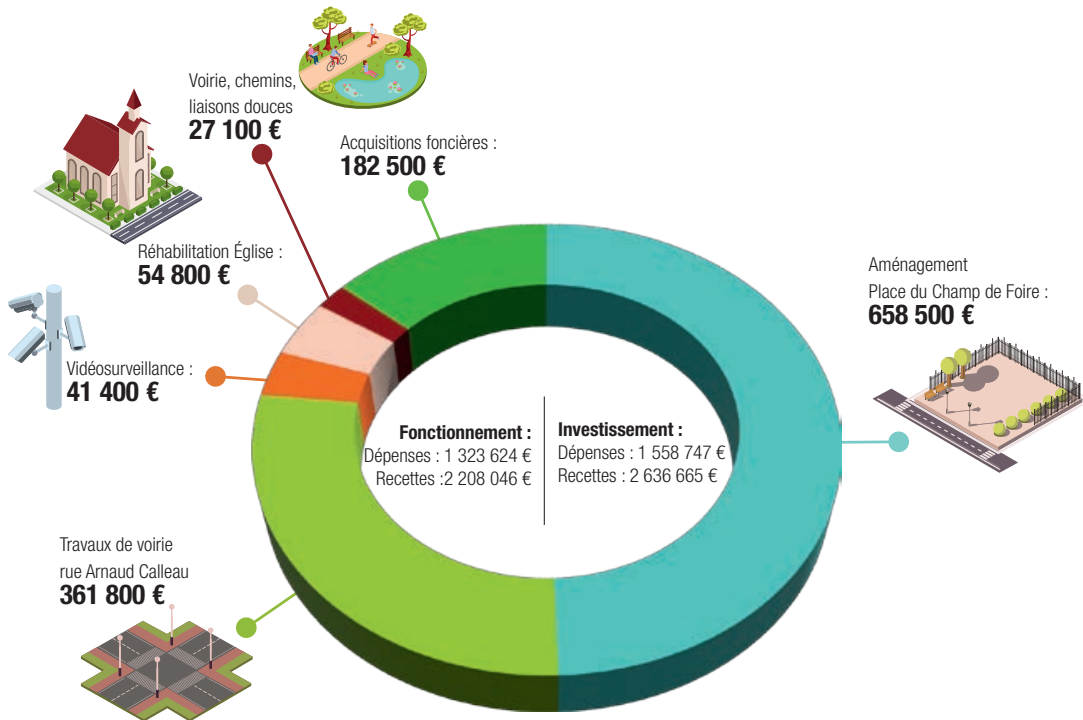
élection du nouveau CME le dimanche 4 octobre, de 10 h à 12 h.

■ PASSEPORT DU CIVISME

Dans le cadre du Passeport Civisme, les élèves de CM2 ont participé à plusieurs actions : visite de Trivalis pour parler des déchets et de leur valorisation, visite du centre de secours de Nieul pour échanger avec les pompiers sur les interventions qu'ils sont amenés à faire, participation à la course solidaire en partenariat avec le CME, et enfin déambulation historique avec Michel Cardineau pour parler de l'histoire de Nieul et notamment des foires qui attiraient une foule impressionnante autrefois.



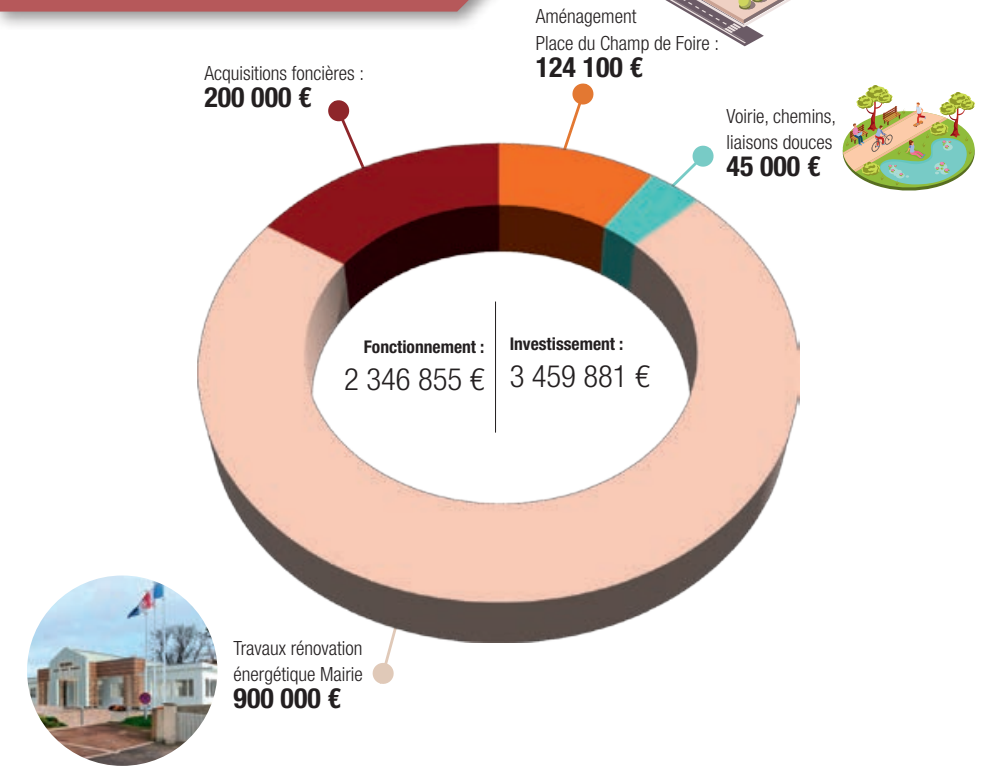
PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025 :



PRINCIPAUX PROJETS 2026 :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

- Fonctionnement : 2 346 855 €
- Investissement : 3 459 881 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Fonctionnement :

- Dépenses : 1 323 624 €
- Recettes : 2 208 046 €

Investissement :

- Dépenses : 1 558 747 €
- Recettes : 2 636 665 €



Dans un contexte économique toujours exigeant, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les taux de fiscalité, grâce à une gestion financière rigoureuse et responsable. Le budget 2026 permet de poursuivre des investissements importants au service des habitants : aménagement de la Place du Champ de Foire, rénovation énergétique de la Mairie, amélioration des voiries et des liaisons douces, sécurisation de la commune avec le déploiement de la vidéosurveillance, ainsi que la poursuite des acquisitions foncières. A travers ces projets, la commune affirme sa volonté d'améliorer le cadre de vie des usagers tout en préservant l'équilibre de ses finances publiques.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027 - NIEUL-LE-DOLENT



RECENSEMENT de la population



Dans ce cadre, la commune recherche ses agents recenseurs pour cette mission ponctuelle.

Vous êtes à l'aise avec l'outil informatique, vous possédez de bonnes qualités relationnelles, vous faites preuve de discrétion, rigueur, ténacité et d'une grande disponibilité ? Déposez votre candidature à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@nieul-le-dolent.fr avant le 15 septembre 2026.

PLANNING DES SALLES COMMUNALES

Vous souhaitez vous rassembler et connaître les disponibilités de nos salles ?

Rendez-vous sur notre site internet : www.nieul-le-dolent.fr

Sur la page d'accueil, dans les ACCÈS RAPIDES, cliquez sur Locations de salles. Vous pouvez consulter les disponibilités puis cliquez sur « Formulaire de contact » pour faire votre demande de réservation.

→ La municipalité vous informe que la petite salle des fêtes ne sera pas disponible à la location de mi-septembre jusqu'en mars 2027, en raison des travaux de rénovation de la mairie. Pendant cette période, l'accueil de la mairie sera temporairement installé dans la petite salle.

BIBLIOTHÈQUE

- Bibliothèque ouverte les samedis 11, 18, 25 juillet et 1, 8, 22 et 29 août de 10h à 12h.
- Bibliothèque fermée les mardis et vendredis du lundi 6 juillet au lundi 31 août
- Réouverture aux horaires habituels à partir du mardi 2 septembre.

INFOS diverses

RAPPEL DES HORAIRES TRAVAUX BRUYANTS

POUR LES PARTICULIERS (EN VERTU DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 31-05-2022) :



Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
 Dimanche et jour férié : de 10h à 12h.

La musique et autre bruit ne doivent pas être excessifs à tout moment de la journée et de la nuit.

POUR LES PROFESSIONNELS:

du lundi au vendredi de 7h à 20h
 le samedi de 8h à 20h
 Interdit le dimanche et jours fériés.

→ La mairie rappelle également que les problèmes de voisinage relèvent avant tout du respect mutuel, du bon sens et du dialogue entre voisins. Une communication simple et courtoise permet souvent d'éviter les conflits et de préserver la tranquillité de chacun.

CABINET MÉDICAL :

Le docteur Elie ROCHETEAU a le plaisir d'annoncer l'arrivée du docteur Victor MORIN depuis le mois de juin.

Le docteur MORIN assurera désormais le suivi des patients résidant à Nieul-le-Dolent.



Lydia Lebeau, la secrétaire, entourée de Victor Morin et d'Elie Rocheteau.

Pour toute demande de renouvellement d'ordonnance, un délai minimum d'un mois est à prévoir. Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, la secrétaire est absente le vendredi. Si vous tombez sur le répondeur, merci de renouveler votre appel, la secrétaire étant très sollicitée par téléphone. Merci pour votre compréhension et votre patience.

Vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne sur le site Maïia (<https://www.maïia.com/>)



Vous êtes
1600
personnes
à utiliser
l'APPLI !

Nieul-le-Dolent

est sur



IntraMuros

Disponible sur
Google Play App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL À NIEUL : «DEVOIR DE MÉMOIRE» ORGANISÉ PAR L'UNC

Notre pays « La France » a connu deux importants conflits armés lors du siècle dernier, 1914-1918 et 1939-1945.

Sur nos monuments aux morts, sont gravés les noms des membres de nos familles (des hommes en général) qui sont décédés au cours des combats. Aujourd'hui les gardiens, du souvenir et de cette mémoire des sacrifices réalisés pour notre liberté actuelle, vieillissent et nous quittent peu à peu. Comme sur le front des hostilités, la relève doit être assurée. Pour cela, le samedi 17 octobre 2026, un drapeau « Devoir de Mémoire » de l'Association UNC-Soldats de France de Nieul-le-Dolent sera remis à une génération d'enfants en âge scolaire. Cette cérémonie regroupera entre soixante et cent drapeaux venant de toute la Vendée et environ deux cents personnes dont les autorités officielles. Cette cérémonie débutera par un rassemblement à 9h30 près de la mairie et comportera : remise du drapeau, montée des couleurs et ravivage de la flamme par des enfants, déplacement face à la mairie, dépôts de gerbes souvenirs par les autorités présentes sur une stèle mise en place devant la mairie, sonneries, défilé passant devant la ligne des commerces, retour près de la mairie par l'aire de stationnement.

Après les remerciements aux porte-drapeaux, allocutions dans la salle des fêtes et moment convivial.

L'ensemble de la population de Nieul-le-Dolent est invité à cette cérémonie patriotique.
Le Président de l'Association UNC-Soldats de France de Nieul-le-Dolent - Gérard Daviet



DEVOIR DE
MÉMOIRE

CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS SECOND SEMESTRE 2026

JUILLET	
Mercredis 24 juin, 1 juillet, 8 juillet, 15 juillet, 22 juillet	Concours pétanque en 4 parties ouvert à tous
Vendredi 10	Fête communale et feu d'artifice
Jeudi 30	Jaunay'stivals - Plan d'eau des Garnes
AOÛT	
Dimanche 16	Course cycliste - SSN
Vendredi 21	Loto - Joie de Vivre
Vendredi 28	Fête du Centre de loisirs - Familles Rurales
Samedi 29	Forum des associations
Dimanche 30	Vide grenier - SPSN
SEPTEMBRE	
Du 4 au 6 septembre	Open de billard - Droopy pool
OCTOBRE	
Samedi 3	Loto - TCN
Vendredi 9	Loto - Lions nous au Sénégal
Vendredi 9	Spectacle Les Hivernales - Salle du Cercle Pièce de théâtre "Paisible retraite" - Tout public
Samedi 17	Devoir de mémoire - UNC
Samedi 24	Oscars SPSN
NOVEMBRE	
Jeudi 5	Repas - Joie de Vivre
Dimanche 8	Concours Tac-tik - Lions nous au Sénégal
Mardi 10	Concours de belote - SPSN
Mercredi 11	Cérémonie - UNC /AFN
Dimanche 15	Vide ta chambre - Amicale Laique
Dimanche 22	Bal Atout Cœur
DÉCEMBRE	
Samedi 5	Sainte Barbe - Amicale des pompiers
Samedi 12	Loto NTT
Mardi 15	Arbre de Noël - Les P'tits Loups
Samedi 19	Evasion du Sillon - Expo d'art
Samedi 19	Arbre de Noël des pompiers



Mairie de Nieul le Dolent
13 Pl. du Marché - 85430 Nieul-le-Dolent
☎ 02 51 07 90 92
www.nieul-le-dolent.fr / f
Horaires d'ouverture :
La mairie est ouverte au public tous les matins de 8h30 à 12h00 ainsi que les lundis après-midi de 13h30 à 17h00.
Possibilité de rendez-vous l'après-midi sur demande

Journal d'informations municipales de Nieul-le-Dolent
Édité à 1450 exemplaires.
Directeur de la publication : Michel COUMAILLEAU
Conseiller à la communication : Nathalie CHARRIER

Conception, mise en page, impression :
Média Horizon - Imprimerie du Bocage
Aizenay - ☎ 02 51 46 59 10



IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier de fabrication française issus de forêts gérées durablement avec des encres végétales.
Tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi !